

pandu dans les provinces anglaises que par le canal des fabriques et j'ai aussi expliqué que, sans l'aide de certains produits spéciaux à quelques pays, nos fabricants ne pouvaient lutter contre le produit étranger. Il n'y a rien d'étonnant à ceci ; les manufacturiers américains eux-mêmes trouvent leur compte à importer le tabac de Sumatra, produit des colonies hollandaises, malgré des droits de \$1 50 par livre, et que le représentant Henry du Connecticut vient de proposer de porter à \$2.25 comme sous le tarif McKinley, afin d'empêcher une compétition excessive faite au produit de l'Etat qu'il représente.

"Nous n'avons pas de pareilles exigences, mais je tiens singulièrement à faire comprendre que nous ne pouvons—pour certaines raisons de commerce et autres causes incontrôlables—faire accepter notre produit canadien que mêlé au produit étranger et que l'imposition pure et simple d'un droit de douane de 5 cts—fut-il de 25 cts—ne saurait produire l'effet désiré."

Il demande la substitution d'un droit de douane de 25% au droit d'accise et une échelle de droits correspondante sur les cigarettes et cigares, et ajoute :

"J'ai eu occasion de discuter le projet avec l'hon. M. Bowell et M. Wood, le contrôleur du Revenu à cette époque, et j'ai répondu victorieusement à leurs objections, dont la principale était la crainte de voir diminuer le revenu, à quoi je répondis en leur faisant observer que le nouveau système permettrait de mêler 25% de tabac canadien au produit fabriqué total sans que le Revenu diminuât d'un seul sou ; qu'alors il serait facile de graduer les droits de manière à maintenir le Revenu ; qu'alors le tabac canadien pourrait supporter un plus fort impôt. Qu'avec le système actuel le Gouvernement perdait 25% de ses droits par l'enlèvement de la côte qui serait frappée par le nouveau système."

—(o) o (o)—

LA BANQUE NATIONALE

Nous publions plus loin le rapport annuel de la Banque Nationale, et le compte-rendu de l'assemblée des actionnaires, qui s'est tenue mercredi en cette ville.

Le rapport du bureau de direction est d'une concision remarquable ; peu de phrases, mais des faits et des actes qui font honneur au président M. R. Audette et à ses collègues. Le fait de la réélection du même bureau à la seule exception de M. Villeneuve, de Montréal, qui a récemment démissionné, fait assez voir la satisfaction unanime des actionnaires.

Sous sa nouvelle direction, la Banque Nationale a pris de l'essor ; depuis un an, elle a pu payer deux dividendes semestriels de 2 p. c. chacun, et ses affaires augmentent sensiblement. Nous pouvons dire sans flatterie pour les directeurs, qu'ils ont fait un travail gigantesque ; le président et ses collègues ont énergiquement payé de leur personne, aussi les

actionnaires ont ils été unanimes à les remercier. Toutes nos félicitations.

—o o o—

UNE DÉMARCHÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La conseil de la chambre de commerce a profité du passage du premier ministre sir Charles Tupper en cette ville pour lui exposer les légitimes réclamations de Québec.

Comme il s'est produit à ce sujet un incident assez désagréable, nous nous contenterons d'enregistrer les faits tels qu'ils se sont passés.

Samedi dernier, deux ou trois des membres du Conseil de la Chambre de Commerce ont rédigé à la hâte une adresse à Sir Charles Tupper attendu le lendemain. Il n'est que juste de dire que cette adresse a été rédigée dans un bon esprit, et ne contient pas d'allusions politiques. On peut au reste en juger par le texte que M. H. E. Dupré, vice-président de la Chambre de Commerce, a lu lundi à sir Charles, et par les quelques paroles d'introduction dont il l'a accompagné.

"Si, dit-il d'abord, cette réunion avait été plus annoncée, nous serions aujourd'hui ici en plus grand nombre pour vous souhaiter la bienvenue. Nous venons aujourd'hui vous parler sur un terrain strictement d'affaires et nous avons pris soin de bannir la politique de cette entrevue. C'est des questions qui intéressent le plus Québec que nous voulons vous entretenir."

Puis il donna lecture de l'adresse suivante :

Québec, 18 mai 1896.

A l'honorable

SIR CHARLES TUPPER,

G. C. M. G., C. B.,

Premier ministre du Canada.

Monsieur,

La Chambre de Commerce de Québec s'empresse de profiter de votre première visite à Québec depuis votre retour au Canada, pour vous féliciter d'avoir été tout récemment appelé par le représentant de Sa Majesté au Canada au poste élevé de premier-ministre de la confédération canadienne.

Vous n'êtes pas seulement étranger parmi nous ; vous êtes plus d'une fois venu à Québec depuis l'époque mémorable de 1864 alors que, membre de la Confédération intercoloniale, vous fûtes l'un des hommes distingués qui jetèrent les bases et érigeaient l'échafaudage de la constitution d'une confédération qui aujourd'hui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, et occupe, grâce aux travaux des patriotes des deux partis politiques, une place honorable parmi les pays du globe, place que les colonies divisées il y a trente ans ne sembleraient jamais devoir atteindre.

A titre de corporation commerciale, la Chambre de Commerce de Québec profite de cette occasion pour signaler à votre attention plusieurs projets de haute importance pour l'avenir commercial de la ville de Québec,

Vous n'êtes pas sans savoir que Québec a essuyé de grands revers depuis 1864. Parmi ces revers, nous pouvons citer le transfert du siège du gouvernement, le retrait des troupes impériales, la disparition totale de la construction des navires qui y fut un jour si florissante ; la baisse du grand commerce de bois carré, qui n'est presque plus rien ; trois grandes contagions qui détruisirent des portions considérables de la ville ; la perte du commerce des provinces maritimes dont nous eûmes un jour le monopole.

Malgré ces rudes coups d'infortune, nos gens n'ont pas perdu courage. Ils ont trouvé jusqu'à un certain point une compensation dans l'industrie du cuir et de la chaussure, qui s'est développée à Québec et emploie des milliers de gens, et dans le nouveau trafic engendré par la construction de voies ferrées à travers le pays au nord de Québec. Ils comptent avec confiance sur d'autres améliorations publiques qui placeront la ville sur un excellent pied et contribueront à régulariser son importance commerciale.

La Chambre de Commerce félicite le gouvernement sur le succès qui paraît avoir couronné les demandes qu'il a faites pour assurer au Canada un service de paquebots rapides sur l'Atlantique, et lant en vitesse ceux qui se rendent à New-York. Ce service permettra au Canada de faire valoir sa magnifique position géographique ; plus rapprochée que New-York d'une journée de la Grande Bretagne. Cet avantage devrait obtenir non seulement à la route du St-Laurent les préférences des voyageurs de l'ouest, mais aussi faire de la route canadienne la grande voie impériale de transit entre l'Angleterre et l'orient, grâce au trajet plus court qu'offre l'océan Pacifique, avec un service magnifique de paquebots, grande vitesse, entre Vancouver et le Japon, entre Vancouver et l'Australie.

Nous sommes fiers à la seule idée que Québec a été choisi comme terminus de ce service de paquebots rapides sur l'Atlantique. Plusieurs de nos gens d'affaires font construire dans le moment un chemin de fer qui reliera Québec à Parry Sound ; cette voie ferrée, de concert avec d'autres voies existantes, contribuera sa quote-part de fret pour le chargement de ces steamers. Nous vous prions de vouloir bien continuer de prêter l'appui le plus sympathique à cette entreprise, que d'ailleurs le gouvernement a cru devoir aider jusqu'ici.

Le bassin de carénage à Lévis mesure, croyons-nous, moins de cinq cents pieds de longueur, alors que nous avons des steamers naviguant sur le Saint-Laurent qui mesurent 510 pieds de long et que les steamers du service rapide devront, sans aucun doute, mesurer davantage. Il est de haute importance que ce bassin de carénage soit immédiatement agrandi.

Les bassins du Havre à Québec ont coûté au gouvernement environ trois millions de dollars. Les quais offrent des facilités d'expédition, de circulation pour les trains, sans rivaux sur le continent. Pour que ces constructions répondent parfaitement aux besoins du service rapide, il importe que l'on creuse le lit de la rivière dans le bassin intérieur sur une profondeur de trente pieds, du côté sud, ou côté de la ville, et que l'on y construisse un quai ; la commission du havre a en

et endroit,
no de 1200
ette améli
e par la r
onné qui
surtout
intérêt s
Le statut
arroit à l
fer depuis
emin de fe
it depuis
pourra ju
Québec, ta
chemin de
qui perm
nter de s
con ainc
ésci-rat
ni don, un
lement d
est, que l
vernement
e ampleme
ville, 11
tage. ou
avons
en de tran
ue nous
que ce cli
ort, en ce
s avec les
mettez-no
sur l'état d
ctions de
on état d
parations.
qui coûtér
sterling, fi
r le gouver
ment cana
saurait.
mple, ou l
nement i
re s'occup
rs ne cons
ente pour
s
vous priani
leurs pou
ème, nous
croire,
s obéissan
H. J
N
bre de Cor
réponse du
que ce qui
re de Québ
l'industri
des vaisse
en fer, re
assement du
ement des
fortification
des dont l
du "cold
en seront l
nie avoir
qu'on lui
qu'il a dit,
gnes de cl
tative, le ;